

Association Adsp

A

Syndicat patronale Prism'emploi

Madame, Monsieur

Je représente un panel pluridisciplinaire de salariés, y compris les salariés intérimaires et vacataires issus des professionnels du soins, médicaux et personnels sociaux.

Comme vous le savez, ces professionnels qui pour certains exercent depuis plusieurs années dans le cadre de votre périmètre d'emplois ont subi depuis quelques années une sorte de combat malsain qui vise à faire passer les salariés Précaires pour des mercenaires...

-En 2020, pas de prime covid pour les salariés précaires, pourtant éligible.

-Certaines entreprises utilisatrices ont vu au travers de cette inégalité de traitement, la possibilité de mettre en place des accords d'entreprise.

Comme le syndicat synerpa qui prive de droit le Complément de Traitement indiciaire issue du Ségur aux salariés intérimaires.

Même si cette décision est peu suivi d'effet, il semble clair que cette façon de faire est inadapté dans un état de droit, ou la discrimination au contrat de travail n'a normalement pas sa place.

-Lors des premières vagues covid nous avons vu apparaître des bon d'essences, qui n'ont pas été attribués aux précaires que sont les salariés vacataires et les salariés intérimaires.

Nos craintes sont loin d'être sans fondement, de ce fait nous aimerions que votre organisme Prism'emploi rappelle à l'exécutif que l'ensemble des salariés PP et TT souffrent des prix des carburants.

En cas d'échec ne serait t'il pas bienvenue de revoir la grille Arcos, en adéquation avec celle des Urssaf, ou peut être attribué pas semaine ou par quinzaines un budget à chaque salarié qui effectue des kilomètres.

Ou encore mettre en place, suivant les revenus fiscaux, une aide...

Loin de nous l'idée d'être utopique, mais nous pensons qu'il est tant d'agir.

Cordialement

Ludovic Boillon
Association ADSPS et élu CSE Select TT